

Hausse vertigineuse des Droits d'inscription pour les étudiants extra-communautaires :

Une mesure injuste qui pénalise les plus pauvres des étudiants étrangers et que le gouvernement appliquera très vite à l'ensemble des étudiants.

Depuis 15 ans, les réformes successives de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (la loi LRU instaurant l'autonomie financière des universités sans moyens, la loi Fioraso dans la continuité de la LRU encourageant les fusions entre établissements, les appels à projet du Programme d'Investissement d'Avenir qui consacrent la compétition universitaire) ont progressivement asphyxié la plupart des établissements. Associées à ces dispositions législatives, la non compensation du GVT et la précarisation des personnels ont mis en difficulté de nombreuses universités publiques françaises, alors même qu'elles sont sommées d'absorber l'augmentation importante de leurs effectifs (entre 30 000 et 40 000 étudiants accueillis en plus par an entre 2016 et 2025)

Le gouvernement pense avoir trouvé une solution miracle à ce problème : faire payer les étudiants étrangers non communautaires. C'est le sens que donne le gouvernement à sa décision, prise sans aucune concertation, d'augmenter les droits d'inscription des étudiants extra-communautaires en licence qui passent à 2770 euros et en master/doctorat à 3770 euros par an contre respectivement 170€ (L), 243€ (M) et 380€ (D) jusque-là.

L'hypocrisie et le cynisme sont poussés à leur paroxysme car cette augmentation est présentée comme un acte majeur de la "stratégie d'attractivité pour les étudiants internationaux" auxquels la France souhaiterait ainsi la bienvenue. Aussi, pour dire « bienvenue en France » aux étudiants extra-communautaires, le gouvernement multiplie par seize le montant des droits d'inscription qu'ils doivent acquitter pour s'inscrire dans nos universités. Cette mesure injuste et irresponsable aura pour conséquence naturelle qu'une très grande majorité des étudiants des pays les plus pauvres ne pourront plus s'inscrire. Ces frais de scolarité risquent d'être plus prohibitifs pour les étudiants internationaux que contribuant à augmenter l'attractivité de l'université française. Le « marché » des étudiants étrangers à laquelle conduirait cette mesure risque d'accentuer le système universitaire à deux vitesses déjà bien entamé par les PIA... Dans ce contexte, le dispositif de bourse censé compenser cette hausse de droits d'inscription de ces étudiants est de la poudre aux yeux quand on sait que l'Etat ne compense que très partiellement l'exonération des frais d'inscription des étudiants français boursiers.

Il faut dénoncer et refuser avec la plus grande des vigueurs cette mesure discriminatoire du gouvernement qui va à l'encontre de tous les principes fondateurs de la République et de l'Université française. **Cela préfigure l'augmentation généralisée des droits d'inscription pour tous les étudiants de l'Union européenne et français comme le suggère opportunément la Cour des comptes dans un rapport publié le lendemain de l'annonce du gouvernement et qui préconise de faire « contribuer les familles » au financement de l'ESR et ainsi d'augmenter drastiquement les droits d'entrée à l'université pour tous les étudiants.**

Faire payer les étudiants est la porte ouverte à la marchandisation des diplômes. En Angleterre, ce n'est plus le diplôme qui a une valeur mais la mention obtenue. Les Universités ne peuvent plus ne pas délivrer de diplôme à des étudiants qui payent des frais d'inscription

très élevés. La parade est donc de donner le diplôme avec un « third grade »(troisième mention). Cela indique clairement que l'étudiant n'a pas le niveau du diplôme qu'il a obtenu.

Le Mans Université a toujours eu une politique active à l'international et des étudiants de tous les pays y ont étudié et continuent à le faire. Beaucoup sont d'origine modeste. Ils ont pu acquérir dans nos formations des bagages qui ont permis leur insertion professionnelle ainsi que le développement de leur pays d'origine.

Une étude menée par l'institut BVA pour Campus France révèle le coût et l'apport économique des étudiants étrangers. Selon cette étude publiée par cette agence qui dépend du Quai d'Orsay et du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, les étudiants étrangers, qui sont près de 300.000 en France, sont source de richesses pour le pays et permettent aussi une influence diplomatique à long terme. Chaque année, ils rapportent près d'1,6 milliard net au pays. Une manne financière pour la France, sans compter les apports non-économiques avancés par Campus France, comme le rayonnement du pays. Signalons par ailleurs que l'Allemagne qui avait introduit une mesure similaire, en augmentant significativement les frais de scolarité des étudiants étrangers il y a quelques années, y a mis fin eu égard aux effets négatifs que cette mesure avait introduit sur l'enseignement supérieur allemand.

La section FSU de Le Mans Université rappelle son attachement au service public de l'ESR et son opposition à l'augmentation des droits d'inscription à l'université pour tous les étudiants car elle est un obstacle majeur à la démocratisation de l'enseignement supérieur. Elle dénonce les tribunes nauséabondes stigmatisant les étudiants étrangers non européens et qui tentent de démontrer sans aucun argument crédible qu'augmenter les frais de scolarité, c'est faire le choix de l'excellence !

Les meilleurs étudiants ne sont pas ceux dont les parents sont les plus riches. Cela est vrai en France et ailleurs. Faire payer le déficit des universités françaises et le désengagement de l'Etat par les étudiants et leur famille ouvre la voie à la privatisation de l'enseignement supérieur. Cela mettrait fin au service public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, accentuant encore plus les fractures de la société française, faisant porter les choix économiques libéraux du gouvernement par les franges les plus fragiles et les plus pauvres de la société française, excluant encore plus ces populations de l'ESR.

La section FSU de Le Mans Université dénonce cette politique et appelle toute la communauté universitaire à s'opposer à l'augmentation des frais de scolarité de tous les étudiants français et étrangers, mesure injuste et contraire aux intérêts de notre pays qui préfigure la fin du service public d'enseignement supérieur et de recherche.

La section FSU de Le Mans - Université